

## « D'indispensables horizons » : problématiser les références du travail social à partir de la philosophie de Charles Taylor.

« ...L'Ours allait à la chasse, apportait du gibier,  
Faisait son principal métier  
D'être bon émoucheur, écartait du visage  
De son ami dormant, ce parasite ailé,  
Que nous avons mouche appelé.  
Un jour que le vieillard dormait d'un profond somme,  
Sur le bout de son nez une allant se placer  
Mit l'Ours au désespoir ; il eut beau la chasser.  
Je t'attraperai bien, dit-il. Et voici comme.  
Aussitôt fait que dit ; le fidèle émoucheur  
Vous empoigne un pavé, le lance avec roideur,  
Casse la tête à l'homme en écrasant la mouche,  
Et non moins bon archer que mauvais raisonneur :  
Roide mort étendu sur la place il le couche.  
Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami ;  
Mieux vaudrait un sage ennemi ».

Extrait de Jean de La Fontaine,  
*L'Ours et l'amateur des jardins*<sup>1</sup>

### Introduction

Ma communication, qui interroge les horizons de sens qui sous-tendent ou peuvent sous-tendre aujourd'hui les références sur lesquelles s'appuie le travail social, s'est élaborée à partir d'un ancrage spécifique, comme enseignante depuis une vingtaine d'années en école sociale. Par ce biais, je suis aussi observatrice des transformations du champ du travail social (et du champ de la formation).

Depuis plusieurs années, j'analyse avec des étudiants de première année l'ouvrage de Charles Taylor, « Le malaise de la modernité » (1994), en lien avec des questions d'actualité et certains enjeux de travail social. Au fur et à mesure de mon approfondissement de son approche, j'ai pu remarquer à quel point les différentes tensions, étudiées en profondeur par Taylor dans cet ouvrage (et dans d'autres, comme « Les sources du moi » (1998), ou « La liberté des modernes » (1997)), et qui caractérisent selon lui notre époque et notre culture

---

<sup>1</sup> Jean de la Fontaine, *Œuvres Complètes* (2000).

moderne, se retrouvent dans le champ du travail social, notamment dans les *références* qui sont mobilisées par les différents acteurs qui composent ce champ (dont les formateurs d'intervenants sociaux). Parmi ces tensions et malaises, figure la primauté de la *raison instrumentale* (illustrée par la fable de La Fontaine ci-dessus<sup>2</sup>) et ses dangers lorsqu'elle se dissocie d'horizons moraux ou d'horizons de sens. Ce sont ces tensions globales, et les évolutions qui les marquent, que je tenterai de mettre en évidence dans cet article, en lien avec l'analyse des transformations récentes des pratiques du travail social et de la formation des intervenants sociaux, dans les références qu'elles mobilisent et dans les débats qu'elles suscitent.

En effet, les changements rapides de ces dernières années, qui remodelent en profondeur les pratiques du travail social et l'articulation entre le secteur de la formation et celui des terrains professionnels, notamment par le recours à des référentiels de compétence, suscitent de nombreuses questions. Les points de vue sont partagés sur le bien-fondé de ce recours et sur les conditions d'une élaboration et d'une mise en œuvre pertinente de ces référentiels dans les contextes très divers des pratiques. Beaucoup d'acteurs sont mal à l'aise et s'interrogent sur le « jeu » dans lequel ils jouent, sur ses nouvelles règles, ses conséquences. Certains y voient une avancée significative, porteuse d'améliorations sociales, tandis que d'autres perçoivent dans ces changements l'emprise d'une logique managériale, purement gestionnaire, issue du monde de l'entreprise, sur le social. Plus largement, le malaise porte sur l'usage de termes, de notions, de valeurs de référence dans le travail social, mais dont l'horizon de signification se transforme, de façon souvent ambivalente.

C'est donc à partir de la grille de lecture<sup>3</sup> proposée par Charles Taylor des « malaises de la modernité », que je tenterai

- d'analyser quelques enjeux fondamentaux traversant la question des références et des référentiels du travail social aujourd'hui, les malaises qu'ils suscitent chez les intervenants<sup>4</sup> (travailleurs sociaux, formateurs) comme chez les observateurs ;

---

<sup>2</sup> Cette fable a été analysée par Vincent Descombes dans *Le raisonnement de l'ours* (Descombes, 2007).

<sup>3</sup> Au-delà des contenus de sa pensée, la *démarche argumentative* de Taylor a également tout son intérêt : basée sur des dialogues constants avec des positions adverses (d'intellectuels mais aussi de tout un chacun), elle problématise philosophiquement les questions derrière les points de vue exprimés, et cherche à dépasser les oppositions trop simples, pointant de l'intérieur des arguments, les points faibles, les incohérences, la portée et les limites des points de vue en présence, afin d'amener l'interlocuteur à « penser plus loin », à relever les enjeux.

- d'apporter des pistes de réflexion, à partir de différentes notions, dont celle d' « horizon de signification », pour une élaboration de repères et de références qui fassent *sens* aujourd'hui, qui ouvrent de nouveaux possibles d'action dans le domaine du social, permettant de lutter contre la tendance dominante marquée par la (post ?)bureaucratie<sup>5</sup> et le marché, engendrant l'atomisme et l'instrumentalisme.

Ces réflexions philosophiques permettront d'interroger le statut et la *manière* dont on peut se rapporter aux références et référentiels du travail social (tant dans leur élaboration que leur transmission au sein des formations, ou que dans leur usage) : vont-ils devenir des références standardisées définies de l'extérieur, s'imposant de façon monologique aux intervenants ou peuvent-ils se définir dans un travail réflexif et dialogique, sur base de références normatives et d'horizons d'intelligibilité plus larges ? En quoi ces enjeux, touchant à la question du professionnalisme et de l'identité des intervenants sociaux, sont-ils également des enjeux de la formation initiale ?

### **1. Les références du travail social : tensions et malaises**

Le travail social, comme pratique organisée, fait appel, fait « référence » à des points de repères divers : des idéaux, des valeurs, des paradigmes, des savoirs, des outils, la « réalité » observée, l' « expérience », etc. Ces points de repères, ces représentations sont ce sur quoi s'appuient (ou peuvent s'appuyer) les intervenants dans l'action. Les références ont toujours été l'objet d'enjeux importants dans les pratiques du travail social (comme de la formation des intervenants sociaux), pour légitimer les actions, leurs finalités, leurs contenus. Elles sont sources de tensions, de conflits, en lien avec des horizons de sens divergents, des luttes de pouvoir, des contextes particuliers, etc<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> Des malaises qui sont aussi vécus sur mon propre terrain de pratique, dans les deux écoles où j'enseigne en Belgique, qui mettent en œuvre, depuis peu, ces nouvelles références, et sont en pleine réorganisation.

<sup>5</sup> La distinction entre bureaucratie et postbureaucratie n'est pas évoquée par Taylor. Elle est utilisée dans des analyses récentes des changements institutionnels en cours et des régimes de régulation. Je ne peux l'approfondir ici. Je l'évoquerai dans la note 9.

<sup>6</sup> Les publications mettant en perspectives ces débats et tensions sont trop nombreuses que pour les citer en détail. Cfr. Entre autres, Ion, 2005.

Les tensions et malaises actuels se cristallisent plus spécifiquement sur la formalisation de *référentiels* divers dans le secteur du social et de la formation (référentiels métiers, de formation, de compétences, etc.). Ils se manifestent à propos tant de leur finalité que des logiques qui sous-tendent leur mise en œuvre (et leur extension), et concernent leur statut normatif, leur mode d'élaboration, ou encore leurs effets sur les pratiques qu'ils déterminent<sup>7</sup>. Si les positions divergent par rapport à ces évolutions, le malaise est grand et largement partagé, d'autant plus que ces transformations des références et des nouvelles modalités d'action sociale qu'elles inspirent s'observent dans tous les pays occidentaux, et dans les différentes politiques publiques. Le secteur social apparaît donc comme un chaînon dans une « grande transformation » (Polanyi, 1983) qui le dépasse très largement<sup>8</sup>.

Différentes analyses de ce qui se joue dans ces transformations mettent en évidence un enjeu central : la domination croissante du *paradigme managérial* issu du monde industriel sur l'orientation des politiques publiques et de leur mise en œuvre dans les pratiques. Les nouvelles logiques inspirées par ce paradigme et les références qu'elles importent semblent de plus en plus réduire les finalités de l'action sociale et éducative à des objectifs de performance, d'efficacité et d'efficience, dans des secteurs qui auparavant étaient guidés par d'autres finalités sociales, d'autres horizons de valeurs, en lien avec des institutions porteuses d'idéaux démocratiques (État de droit, État social), en lien aussi avec des identités professionnelles, construites collectivement par les groupes professionnels, qui se sont imposées de façon plus ou moins forte dans le champ qui est le leur (action sociale, enseignement) (Chauvière, 2007 ; Maroy, 2009). Ces logiques gestionnaires transforment également les modalités d'intervention, par les différentes contraintes qu'elles font peser sur les acteurs, mais plus profondément, par les modèles qu'elles cherchent à imposer à partir des référentiels, des « bonnes pratiques », de l'évaluation par les résultats.

L'appel aux référentiels et, plus largement, les références et outils d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des pratiques mobilisés aujourd'hui dans les différents secteurs

---

<sup>7</sup> Je ne peux résumer ici les nombreux débats à propos des référentiels et de la notion de compétence sur laquelle ils s'appuient, dans l'entreprise, dans l'enseignement, dans les métiers du social. Pour un approfondissement, et différents points de vue analytiques sur les usages sociaux de la notion de compétence, voir par exemple la revue *Formation – Emploi*, 99, 2007, de même que Le Bortef, 1994 ; Ropé & Tanguy (dir.), 1994 ; Bosman, Gerard & Roegiers (dir.), 2000 ; Deprez, 2002 ; Colardyn, 1996. A propos de l'enseignement supérieur et des formations professionnalisantes, cf. Barbier (dir.), 1996 ; Tardif, 1996 ; Perrenoud, 2001 ; Romainville, 2006. A propos des formations en travail social, voir notamment Grimaldi & Chauvière, 2005, et la revue *Vie Sociale*, 2, 2006.

<sup>8</sup> Cf, entre autres, Vielle & al., 2005 ; Astier, 2007 ; Genard, 2007.

publics, apparaissent donc, pour de nombreux observateurs, comme essentiellement guidés (de façon plus ou moins masquée) par des logiques gestionnaires « transplantées » du monde de l'entreprise, promues par des politiques néo-libérales, guidées essentiellement par une rationalité instrumentale<sup>9</sup>.

Les avis restent cependant partagés sur ces évolutions. Certains considèrent qu'en changeant de champ, la logique instrumentale se transforme, et n'est donc pas un pur mimétisme du monde marchand. Sa mise en œuvre par le haut se confronte aux cultures professionnelles des travailleurs sociaux (et des enseignants dans les écoles sociales). Ces cultures professionnelles sont elles aussi porteuses de références et de valeurs, enracinées dans l'histoire du travail social, et dans l'histoire plus large de la modernité.

Assiste-t-on à une « chalandisation » (Chauvière, 2007), voire à une marchandisation progressive du social et de la formation, à une forme d'engloutissement du social (et du non-marchand en général) dans l'économie, à une nouvelle forme de « barbarie douce » (Le Goff, 1999) ? Est-on, plus globalement, face à un nouveau pouvoir, de type managérial, qui colonise progressivement toute la société par et qui s'impose par la distillation d'une représentation du monde et de la personne humaine, « en sorte que la seule voie de réalisation de soi consiste à se jeter à corps perdu dans la « lutte des places », la course à la productivité » (De Gaulejac, 2005) ?

---

<sup>9</sup> L'analyse par Christian Maroy (2009) des transformations du monde scolaire est très significative à ce sujet. Il montre en quoi la montée d'un discours sur la nécessité d'améliorer la qualité ou l'efficacité des systèmes sociaux ou éducatifs pourrait être le signe d'un changement profond, pas simplement technique, de la nature des systèmes en question et de leur mode de régulation, passant d'une régulation bureaucratique et professionnelle à une régulation postbureaucratique. « Dans cette transformation, ce sont non seulement les modes de coordination et les outils de régulation publique qui se renouvellent et se complexifient (recours à la compétition, à l'évaluation des résultats, à la contractualisation d'entités décentralisées, à la mise en place de normes et standards de référence, de « benchmarks »), comme incitants à l'amélioration des pratiques et performance des écoles et des enseignants, mais c'est aussi une nouvelle normativité et de nouveaux référents institutionnels qui s'affirment » (Maroy, 2009, 211). La recherche d'efficacité, dans le mode de régulation bureaucratico-professionnel, n'était pas incompatible avec des référents normatifs et des justifications renvoyant à diverses définitions du bien commun, en référence à des finalités et des valeurs substantielles auxquelles les professionnels de l'éducation [et du social] se référaient (émancipation individuelle ou du citoyen, etc.). « Les nouveaux modes de régulation postbureaucratiques qui se développent aujourd'hui se présentent comme « *value free* », comme de purs « instruments de coordination technique » et d'amélioration des performances. Pourtant, ils développent une nouvelle normativité paradoxale, basée principalement sur le régime industriel (modèle de régulation par les résultats) ou marchand (modèle du quasi-marché) (...) » (idem, 212). Dans la régulation postbureaucratique, la référence au collectif politique et aux valeurs d'égalité de tous devant la règle impersonnelle est minorisée. Ce qui est dès lors attendu et valorisé de la part des membres des organisations, c'est ce qui favorise les performances individuelles ou agrégées. « On risque même de glisser dans un régime de « performativité », de recherche d'amélioration *sans fin* de la performance » (idem, 212).

Les nouvelles références, dans le secteur social comme dans celui de l'éducation sont-elles, au contraire, porteuses de plus d'avancées sociales, d'une plus grande émancipation des individus, des acteurs sociaux, à tous les échelons ? Permettent-elles d'améliorer les liens entre formation et métiers, en vue d'une plus grande efficacité *sociale* ? De mieux coordonner, harmoniser les interventions de diverses institutions pour des objectifs définis plus explicitement ? De clarifier, pour tous les acteurs, ce qu'ils peuvent attendre des institutions, les règles du jeu dans lequel ils jouent ? A quelles conditions ?

Le débat est loin d'être tranché entre défenseurs et détracteurs des référentiels, tant chez les observateurs que chez les acteurs, dans le même temps où ils se répandent à grande échelle. Comment mieux comprendre ce qui se joue dans ces transformations, et ce qui est au cœur du malaise au sein du secteur social aujourd'hui ?

## **2. Des malaises plus profonds ? L'éclairage de Charles Taylor**

Pour éclairer ces questions, qui touchent le secteur social et le dépassent, l'analyse faite par Charles Taylor des malaises de notre modernité, et plus spécifiquement de la menace de domination par la raison instrumentale, reste, selon moi, féconde aujourd'hui. En effet, on peut repérer, dans les évolutions récentes constatées ci-dessus, des logiques qui puisent leurs sources dans des mouvements très globaux, au cœur de nos sociétés modernes.

### *La menace de domination par la raison instrumentale : un malaise au cœur de la modernité*

La raison instrumentale, raison calculante centrée sur les moyens<sup>10</sup>, tend aujourd'hui, selon Taylor (qui s'appuie également sur d'autres analyses) à devenir prépondérante. Elle menace de dominer des secteurs qui auparavant lui étaient étrangers, dans les institutions sociales (au sens large) comme dans la vie privée<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> La raison instrumentale est « la rationalité que nous utilisons lorsque nous évaluons les moyens les plus simples pour parvenir à une fin donnée. L'efficacité maximale, la plus grande productivité mesurent sa réussite » (Taylor, 1994, 12).

<sup>11</sup> Les aspects libérateurs de la raison instrumentale, par les progrès techniques et l'amélioration des conditions de vie qu'elle a engendrés, sont indéniables. Mais ses développements sont inquiétants lorsqu'elle devient le seul étalon de référence dans les différents domaines de l'existence : elle tend, sur un plan privé, à vider l'existence de son sens, et sur le plan politique, à menacer les libertés publiques, les institutions et les pratiques du gouvernement démocratique.

La primauté prise par la raison instrumentale est un des trois grands malaises de la modernité analysés par Taylor, à côté de l'individualisme et de l'aliénation de la sphère politique<sup>12</sup>. Ces trois malaises (caractérisés respectivement par l'oubli des fins, la perte de sens et la perte de liberté) se renforcent mutuellement dans nos sociétés. Ils se retrouvent, de façon mélangée, dans les différents domaines de la vie sociale, dans les institutions et les pratiques. Ils sont liés au développement même de la modernité.

La domination de la raison instrumentale s'ancre, en effet, dans les transformations profondes de la modernité : l'effondrement des ordres anciens a pour corollaire un développement toujours croissant de ce type de raisonnement calculeur, qui réduit les choses, les créatures qui nous entourent en matières premières ou en moyens assujettis à nos fins (celles-ci se définissant de plus en plus par la recherche du bien-être des individus). La solution technique, lorsqu'elle devient paradigme, a pour effet un oubli des fins, une perte de profondeur de l'environnement humain, un « désenchantement » du monde (objets jetables, etc.). Les perspectives de contrôle et de domination priment, et induisent atomisme, fragmentation de la société (destruction des liens sociaux), indifférence vis-à-vis de la nature, mise en danger de la planète, coupure vis-à-vis des sentiments, etc.

### *Des tendances lourdes, des contraintes fortes*

Quels que soient nos principes moraux ou politiques personnels, nous sommes souvent contraints de fonctionner dans une certaine mesure selon les exigences du rationalisme moderne<sup>13</sup>. Des facteurs institutionnels et structurels, liés au développement du capitalisme et

---

<sup>12</sup> **L'individualisme** est la plus belle conquête de la modernité comme émancipation des libertés individuelles, toujours en cours (possibilité de choisir son mode de vie, d'agir conformément à ses convictions, de maîtriser son mode de vie de toutes sortes de façons, ...). Mais il est aussi sujet d'inquiétudes : le désenchantement du monde (perte des anciens horizons moraux, cosmiques, des hiérarchies qui donnaient sens au monde, à la vie sociale) aboutit à une perte de quelque chose d'essentiel (but de l'existence), à un manque de passion, à l'aplatissement des désirs, au rétrécissement de la vie, au repli sur soi (à la recherche d'un « minable confort » - Nietzsche) liés à l'égalité démocratique (Tocqueville). Les développements contemporains de la culture de l'épanouissement de soi aboutissent au narcissisme et à un relativisme moral sans consistance.

**L'aliénation de la sphère politique** est la conséquence des deux autres malaises : « les institutions et les structures de la société techno-industrielle restreignent considérablement nos choix : elles forcent les sociétés autant que les individus à donner à la raison instrumentale un poids que nous ne lui accorderions jamais dans un débat moral sérieux » (Taylor, 1994, 16). Tocqueville a évoqué un cercle vicieux qui aboutit à un « despotisme doux » : la bureaucratisation croissante du système politique, régissant tout comme un « immense pouvoir tutélaire » aboutit à une atomisation des individus qui se replient sur leur vie privée, se sentant de plus en plus impuissants face à ce grand État bureaucratique. Cette évolution menace les libertés individuelles et collectives, par la perte de maîtrise des citoyens sur leur destin.

<sup>13</sup> « Dans une société dont les forces du marché modèlent l'économie, tous les agents économiques doivent accorder un rôle crucial à l'efficacité s'ils veulent survivre. Et dans une société technologique vaste et complexe,

des forces du marché, d'une société technologique et bureaucratique donnent une place croissante à ce type de raisonnement. Mais au-delà de ces facteurs, Taylor met l'accent dans son analyse sur une évolution des conceptions de l'être humain et des idéaux moraux dans notre culture moderne, qui explique la force prise par ce type de raisonnement<sup>14</sup>.

L'analyse met donc en évidence des tendances lourdes, au cœur de la modernité, qui poussent à un usage toujours croissant d'une rationalité calculante, centré sur les moyens, dans des secteurs qui y échappaient auparavant. Elle permet d'expliquer, sous un certain angle, l'extension croissante des logiques gestionnaires dans les politiques sociales et les politiques publiques en général, depuis une trentaine d'années, et la facilité avec laquelle elles s'imposent ou se distillent, devenant une véritable « doxa ».

Cette approche rejoint largement les analyses critiques évoquées au premier point, dont celle de Michel Chauvière, qui voit dans ces évolutions une emprise de logiques marchandes, destructrices de tous les fondamentaux de l'action sociale, des idéaux de solidarité ou d'émancipation individuelle, tendant à modéliser les pratiques en excluant la singularité des agents et des contextes, l'intersubjectivité à l'œuvre, les valeurs partagées, le rapport au temps (Chauvière, 2007).

### *L'oubli des sources morales, des horizons de sens*

La thèse centrale de Taylor est en effet la suivante : les dérives actuelles de l'évolution de la raison instrumentale sont liées à la perte de son lien avec les horizons moraux qui pourtant, ont été à la source de son développement<sup>15</sup>. Il n'est pas question, selon lui, de glorifier ou de rejeter en bloc cette rationalité, mais ses manifestations contemporaines, lorsqu'elles

---

et aussi bien dans les grands ensembles qui la constituent – entreprises, institutions publiques, associations -, la gestion des affaires courantes doit nécessairement se plier jusqu'à un certain point aux principes du rationalisme bureaucratique » (Taylor, 1994, 103).

<sup>14</sup> Je ne peux que les citer dans le cadre de cet article : les divers développements de l'individualisme et du subjectivisme moral, l'idéal d'une liberté autodéterminée (je suis libre quand je décide pour moi-même ce qui me concerne), l'être humain considéré comme être pensant, « désengagé » (c'est-à-dire « capable d'objectiver non seulement le monde environnant mais aussi ses propres émotions et inclinations, ses peurs et ses impulsions, afin (...) d'agir 'rationnellement' », Taylor, 1998, 38 (Pour plus de développements, cf. Taylor, 1994, chapitre 9). Ces conceptions, qui sont le résultat historique d'une certaine distorsion d'idéaux plus complexes, occultent tout horizon de sens, de valeurs, de même que la dimension corporelle, temporelle et dialogique de l'être humain. Elles se sont notamment développées dans les sciences économiques et sociales, et inspirent les modèles gestionnaires en vogue aujourd'hui.

<sup>15</sup> Il s'agit d'un ensemble d'idéaux : la bienveillance universelle, l'amélioration des conditions de la vie humaine, l'affirmation de la vie ordinaire, un idéal de responsabilité, de maîtrise de soi, un contrôle de l'environnement.

fonctionnent sans plus être reliées à la question des finalités et valeurs poursuivies dans l'action. Nous pouvons résister aux tendances dominantes en retournant à certains principes moraux plus complexes à partir desquels s'est développé le rationalisme moderne. « Comprendre les sources morales de notre civilisation peut porter à conséquence, dans la mesure où cela peut contribuer à une nouvelle prise de conscience collective » (Taylor, 1994, 106). En comprenant mieux pourquoi le recours à la raison instrumentale est important, nous pouvons lui donner du sens et lui assigner des limites. Un travail de restauration, de ressourcement s'impose, afin que s'instaure un conflit fécond dans notre culture et dans notre société.

### **3. D'indispensables horizons**

La notion d' « horizon de signification » est, en effet, centrale dans l'anthropologie philosophique de Taylor et dans son analyse de la modernité. Dans « Les sources du moi » (1998), il développe une argumentation approfondie à ce propos, et défend la thèse que les horizons de sens sont indispensables à toute forme d'humanité et de société, y compris la nôtre, même si elle a tendance à les occulter ou à en avoir une vision dégradée (ce qui devient source de malaise).

L'horizon est l'arrière-plan qui rend les choses significatives pour nous. Il constitue tout ce qui transcende le moi, et qui a tendance à être occulté dans les dérapages du subjectivisme, mais qui est indispensable dans la constitution de notre identité.

Cet horizon peut intégrer différents éléments : la langue, la culture, la religion, l'histoire, le monde, le rapport à autrui. Il détermine ce qui importe, ce qui donne sens, ce qui construit mon identité. Il peut se définir par différents axes de préoccupation, comme les exigences de la solidarité, les besoins de l'environnement, les devoirs du citoyen, etc... Il s'agit, toujours, d'un horizon partagé.

*« Mon identité se définit par les engagements et les identifications qui fournissent le cadre ou l'horizon à l'intérieur duquel je peux essayer de déterminer, d'un cas à l'autre, ce qui est bon, qui a de la valeur, ou bien ce qu'on devrait faire, ou bien encore ce que j'approuve et ce à quoi je m'oppose. »*

*Autrement dit c'est l'horizon à l'intérieur duquel je suis capable de prendre position » (Taylor, 1998, 46).*

Cette pensée de l'horizon participe du mouvement critique de la vision libérale de la société et de l'individu, dans lequel s'inscrit Charles Taylor et qui le rattache au communautarisme : l'individu existe dans une société ; l'homme ne peut pas être un agent moral, voué à la réalisation du bonheur humain en dehors d'une communauté de langage et de discours mutuel sur le bien et le mal, le juste et l'injuste<sup>16</sup>

### *Différents horizons de sens dans notre culture, des cadres problématiques*

La thèse fondamentale de Taylor est donc que les horizons de sens sont des cadres de référence *inévitables*, enracinés dans l'expérience concrète des individus, mais ils sont devenus *problématiques* et *pluriels* à l'époque moderne.

Ils sont inévitables, et la culture moderne est elle aussi porteuse d'idéaux substantiels. Par exemple, les valeurs universalistes de liberté, de justice, d'égalité, l'affirmation de la vie ordinaire, le travail, la bienveillance universelle, la raison « désengagée », le contrôle des conditions d'existence, la valorisation de la différence individuelle et de la création de soi, etc<sup>17</sup>. Ces cadres de références, à l'intérieur desquels nous pensons, agissons, sentons, même sans nous en rendre compte, comprennent des distinctions qualitatives fortes. Ils fournissent le

---

<sup>16</sup> Notre conscience de nous-mêmes est également rivée à l'histoire : quand nous commençons à oublier notre histoire, la référence au passé devient de plus en plus primitive, caricaturale. Plus notre vision de cet état antérieur (par rapport auquel nous nous définissons, par contraste) est déformée, moins nous comprenons la liberté que nous aspirons à vivre. Le passé, pour Charles Taylor agit encore sur nous. Nous avons pour tâche essentielle de mettre à proximité ce passé, afin de mieux nous comprendre et comprendre le sens de nos actions : nous ne sommes pas des agents autosuffisants.

<sup>17</sup> Dans « Les sources du moi » (1999), Taylor donne une description détaillée de ces différents idéaux, montrant les sédimentations successives des différents courants modernes dans leur évolution. Il illustre son approche par l'exemple du respect : derrière l'universel humain de cette notion, s'expriment, selon les contextes, des différences importantes dans la façon de le concevoir : si la notion de respect existe dans toutes les cultures, ce qui constitue une marque de respect est très variable. Le terme est défini par l'occident moderne en termes de droits. Avec la modernité, l'autonomie devient essentielle à ce respect : respecter une personne, c'est respecter son autonomie morale (Kant, Locke). Avec l'influence du postromantisme, cette autonomie s'étend à l'exigence qui veut que nous accordions aux gens la liberté de développer leur personnalité de façon propre, si révoltante que celle-ci semble à notre sens moral (des controverses existent sur ce que cela peut justifier ou non). Derrière le consensus sur le respect de l'autonomie, plusieurs explications philosophiques, qui divergent entre elles, peuvent être dégagées : une conception de l'homme comme être désengagé, capable de percevoir le monde avec objectivité (Descartes), ou comme pur agent rationnel (Kant), ou une compréhension expressiviste de l'être humain. Enfin, le respect inclut aussi, dans notre culture, une place importante accordée au bien-être, au fait d'éviter la souffrance, à l'affirmation de la vie ordinaire.

contexte de nos intuitions, réactions, jugements. Cependant, à la différence des sociétés anciennes, il n'existe, dans la culture moderne, aucun cadre de référence partagé par tous : aucun des cadres anciens ne constitue l'horizon de la société occidentale moderne toute entière<sup>18</sup>. Les cadres deviennent problématiques (ils ne vont plus de soi), pluriels, en conflit les uns avec les autres ; ils deviennent également l'objet d'une quête personnelle. Le sens n'est plus donné, tel quel, mais dépend de nos pouvoirs personnels d'expression, et donc d'une invention.

Comment dépasser ou vivre avec ces tensions ? Comment éviter les dérives vers l'instrumentalisme, ou vers la domination d'un seul principe de justice, d'un seul type de bien, au détriment d'autres principes, tout aussi légitimes ?

#### *Donner du sens à la raison instrumentale*

Pour Taylor, les idéaux qui constituent notre identité moderne restent vivants aujourd'hui, mais sont occultés dans l'orientation des politiques et des pratiques, dominées par les modes de pensée et d'action désengagés et instrumentaux. Afin de lutter contre les tendances lourdes de nos sociétés qui nous poussent vers l'atomisme, l'instrumentalisme, et leurs conséquences néfastes, nous devons nous ressourcer à ces différents idéaux. Mais cela implique un travail critique, un examen réflexif, de clarification des convictions et valeurs, de confrontation aux situations changeantes et aux circonstances, de confrontation aussi des idéaux entre eux. Cela implique, très fondamentalement aussi, de prendre en considération les conditions fondamentales de la vie et de l'action humaine : nous sommes des agents incarnés, vivant dans des conditions dialogiques, habitant le temps d'une façon humaine, trouvant le sens de nos vies dans une histoire qui relie le passé d'où nous venons à nos projets à venir. Taylor donne l'exemple des pratiques médicales, mais cela vaut pour toutes les pratiques humaines, dont celles du travail social : toutes les mises en œuvre abusives de la raison instrumentale dans les pratiques qui oublient que le patient (l'utilisateur) est une personne, ayant une histoire, un vécu, et est en *relation* avec le prestataire, « doivent être rejetées au nom même du principe moral de bienveillance qui justifie le recours à la raison instrumentale » (Taylor, 1994, 111).

---

<sup>18</sup> Vis-à-vis de cet état de fait, plusieurs positions s'affirment dans la société : incertitudes, affirmations traditionnelles, reconnaissance du pluralisme, etc.

La raison instrumentale (comme la technologie qui lui est liée<sup>19</sup>) n'est donc pas à rejeter en tant que telle. C'est plutôt le type de relation qu'on a à elle qui est à interroger. À côté du modèle dominant, d'autres relations sont possibles et existent, dans différents domaines d'action. Elles font (ou devraient faire) référence à des cadres conceptuels différents, en opposition souvent au cadre dominant, et intègrent (ou devraient intégrer) une réflexion sur les finalités, les valeurs, d'une part, et la prise en compte d'autrui comme inter-locuteur, d'autre part (de nombreux exemples existent, en référence à l'écologie, au « développement », à l'interculturel, à l'émancipation de minorités, etc.).

Les tensions, les malaises, les débats qui s'expriment à propos de l'usage de la raison instrumentale, dans les différents contextes institutionnels et pratiques, sont le signe qu'il n'y a aucune fatalité, que les tendances lourdes se confrontent à des résistances, à d'autres perspectives dans le rapport à la raison instrumentale, à l'efficacité, à l'efficience. Il existe un conflit entre ces différents types de relation. Nous ne sommes pas dans une « cage de fer » (Weber). Une prise de conscience collective, à certains moments-clefs de l'histoire, peut amener à faire bouger la ligne de partage entre les tendances dominantes et des perspectives renouant avec d'autres horizons de sens (Taylor prend pour exemple le mouvement écologique).

Un combat d'idées est à l'œuvre et est inextricablement lié (comme cause et comme effet) à des luttes politiques concernant les formes d'organisation sociale : la fragmentation, la bureaucratie et la technocratie ne peuvent être combattues, selon Taylor, que si les institutions politiques contrecarrent les logiques de marché et renouent avec une réelle participation citoyenne, sur des enjeux qui dépassent les revendications particularistes de minorités fermées.

Cette lecture faite par Taylor des tendances lourdes de la société technologique, poussant les institutions et les pratiques dans une perspective de contrôle et dans une logique gestionnaire toujours croissantes, permet donc de mettre en perspective certaines logiques dominant actuellement les politiques sociales et les formations d'intervenants, de même que les tensions, les résistances et les innovations qu'elles suscitent dans ces secteurs.

---

<sup>19</sup> De même que les références scientifiques et normatives « désengagées », visant l'objectivité, la neutralité, ou l'universalité du point de vue.

Le travail social est riche d'une tradition de pensée et de savoirs basée sur des cadres de référence puisant à différentes sources. Ses affiliations sont multiples, souvent conflictuelles, en débat. La raison instrumentale est donc loin d'être sa seule référence, même si celle-ci tend à s'imposer dans les nouvelles orientations promues par les politiques actuelles. D'autres finalités, d'autres approches restent présentes, basées sur des horizons d'intelligibilité plus larges. La confrontation avec la pensée de Taylor montre que ceux-ci s'enracinent dans des sources morales et intellectuelles diverses, au cœur de la modernité. Il pourrait être intéressant d'analyser plus en profondeur ces différentes affiliations aux idéaux modernes dans les pratiques, et les formes qui émergent de ces idéaux, en lien avec les nouveaux enjeux<sup>20</sup>.

Il ne s'agit pas en effet d'avoir un point de vue nostalgique : certaines conceptions anciennes du travail social montrent aujourd'hui leurs limites, apparaissent dépassées. Par une nouvelle problématisation de ce qui nous arrive, de ce qui se joue aujourd'hui dans nos pratiques, dans les évolutions des institutions, l'enjeu est d'intégrer de façon nouvelle les arrière-plans de valeur, et de réexaminer les finalités que nous poursuivons, les arbitrages à établir entre des biens contradictoires, à travers et au-delà de la recherche de l'efficacité et de l'efficience.

L'approche de Taylor permet donc de penser dialectiquement les questions d'*efficacité* et de *légitimité* dans les pratiques du travail social, sans rejeter l'une au profit de l'autre, par un ressourcement aux idéaux moraux et une réflexion sur ce qu'ils impliquent, en lien avec la condition dialogique : elle rejette donc clairement toute référence qui s'imposerait de l'extérieur, de façon monologique et standardisée, « désengagée ».

#### **4. Des référentiels construits différemment : deux exemples**

Pour revenir à la question des référentiels, qui nous occupe plus spécifiquement, la problématisation opérée par Taylor invite à questionner, de façon dialectique plus que binaire, le rapport qu'on peut établir avec eux, tant dans la manière dont on les construit, que dans la façon dont on les utilise comme point d'appui dans les pratiques<sup>21</sup>. Les différents points de

---

<sup>20</sup> Michel Autès, par exemple, dans « Travail social et principes de justice » (Autès, 2005) analyse les transformations récentes des modèles de justice dans le travail social, les tensions qui existent entre différents principes, en lien avec les nouvelles politiques sociales, et leurs enjeux. (Cfr aussi sur un thème proche et dans le même ouvrage : Soulet, 2005).

<sup>21</sup> Refuser tout usage de référentiel peut bien sûr se défendre, mais apparaît peu réaliste dans le contexte actuel !

vue en présence dans les débats actuels sur les référentiels (évoqués au début de cet article) peuvent être lus sous un nouvel angle : ils mettent en relief des aspects différents de la réalité complexe, contradictoire et en tension, de nos sociétés. Les uns (les plus critiques vis-à-vis des référentiels) mettent en avant et dénoncent les logiques dominantes, bien réelles, à l'œuvre dans les nouvelles politiques publiques, tandis que d'autres repèrent (de façon descriptive ou plus normative) les potentialités de leur usage en lien avec des finalités sociales et des valeurs, défendues par certaines politiques ou par des acteurs institutionnels, à des échelons variables. Enfin, parmi les défenseurs des référentiels, des positions se situent (plus ou moins) clairement dans une logique managériale et néo-libérale.

On peut ainsi distinguer différents types de référentiels, différentes sources de légitimité, et enfin, différents types d'usages des référentiels, en reprenant la grille d'analyse de Taylor.

Pour illustrer mon propos, je vais reprendre ici une comparaison faite par Jean-Yves Barreyre de la façon dont deux référentiels sont construits et utilisés dans les secteurs du handicap et des personnes âgées, en France, pour évaluer leurs besoins d'autonomie, et envisager des actions à mettre en œuvre (Barreyre, 2006). Il montre, sur base d'une analyse bourdieusienne, que le recours à un référentiel dans une politique publique peut obéir à des logiques très différentes : il peut masquer des intentions de maîtrise des dépenses, mais peut également offrir un langage commun qui ouvre au débat citoyen. Je reprends ici l'essentiel de son analyse, en l'articulant avec mon propre questionnement et avec l'approche de Taylor.

Les deux référentiels sont les suivants :

- la grille nationale AGGIR (Autonomie Gérontologie groupe Iso-ressources) : premier référentiel « officiel » d'évaluation des situations de dépendance, il vise à évaluer le degré de perte d'autonomie des personnes âgées, pour déterminer les ressources nécessaires à la prise en charge de la personne dépendante ;
- Un outil d'« évaluation multidimensionnelle » (en construction en 2006) basé sur la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, qui vise à évaluer les besoins des personnes handicapées et préparer les projets personnalisés de compensation du handicap.

Barreyre montre que la différenciation des politiques sociales dans le champ des personnes handicapées et des personnes âgées, et du type de référentiel qui leur sert aujourd'hui de cadre d'intervention est en lien avec le poids politique des uns et des autres (les personnes handicapées sont représentées depuis longtemps par des associations au fort pouvoir d'influence sur les décideurs), avec le coût effectif qu'ils représentent et ses enjeux pour l'équilibre du système de protection sociale, et enfin, avec le type d'acteurs et les modes de pensées qui sont intervenus dans leur élaboration.

D'un côté, une alliance entre médecins gériatres et informaticiens aboutit à la construction d'un outil rationalisant les situations de dépendance, se basant sur une conception médicale très restrictive des situations du grand âge, ciblée exclusivement sur la « dépendance », envisagée du point de vue strict des actes essentiels de la (sur)vie, sans recherche conceptuelle spécifique. Le référentiel est ici un instrument administratif et de contention des dépenses. Le besoin d'autonomie est mesuré à l'aune de la dépendance.

De l'autre, une investigation scientifique autour de la notion de bien-être social dans plusieurs champs disciplinaires, des débats dans des champs de négociation liés aux politiques sanitaires et sociales, notamment dans les travaux de l'OMS, mais aussi des combats pour un traitement égalitaire des minorités atteintes d'altérations physiques ou psychiques, aboutissent à une Classification internationale (CIF) du handicap, reprise dans la loi française. Son approche prend en considération l'interaction des caractéristiques de la personne et des caractéristiques de ses environnements, et leur influence (facilitante ou non) sur ses choix de vie. Aux « actes élémentaires de la vie quotidienne », s'ajoutent, dans le référentiel du secteur du handicap les différents domaines d'activités participant au bien-être des personnes : l'entretien personnel, la vie domestique, les relations sociales, les activités sociales, les participations sociales. Ils font « référence » parce qu'ils sont considérés comme les pré-requis d'une vie citoyenne. « Ils sont ou se veulent la traduction du principe 'une société pour tous, par tous' » (Barreyre, 2006, 90). Au-delà des références, la *méthode* est centrale : elle consiste à « examiner chaque activité en se renseignant sur l'attente en la matière de la personne, [à] évaluer son niveau de difficulté dans la réalisation, et [à] interroger ce qui dans l'environnement facilite ou fait obstacle à cette réalisation (...). Le projet consiste donc, à partir des volontés et des choix de vie de la personne, à proposer des aménagements, des accompagnements (aides humaines, formes d'accueil), des aides techniques, permettant la réalisation de ces activités » (idem, 90). Ce « guide » d'évaluation référencée bouleverse les

pratiques et les modes de pensée, il suppose des transformations de l'offre et du type de réponse donné, de leur mode de financement, et implique des changements organisationnels.

Que nous montre cette comparaison ? Plusieurs logiques peuvent sous-tendre les références et les modèles, elles traduisent des modes de pensées, des intentions, des intérêts, et sont « l'expression située des rapports sociaux actualisés qui produisent la société dans laquelle nous vivons » (idem, 90). La logique gestionnaire, managériale et objectivante, clairement présente tant dans l'élaboration que dans la mise en œuvre de la grille AGGIR, est évitée dans le domaine du handicap, grâce à l'usage d'autres références théoriques et réflexives, à la prise en compte d'horizons de valeurs, défendus ambitieusement par les acteurs concernés, dans l'élaboration du référentiel, mais aussi, dans son usage, grâce à une méthode dialogique, prenant en considération la dimension expressive et subjective des souhaits de la personne dans ses choix de vie et dans ses liens sociaux. On voit clairement également, dans ces exemples, le contraste entre les effets atomisants du référentiel AGGIR, basé sur une vision extrêmement réductrice de l'être humain et de ses besoins, et la prise en compte de la personne dans sa dimension incarnée, langagière, sociale et citoyenne du référentiel utilisé dans le domaine du handicap. Enfin, cette comparaison met en lumière la dimension politique de la problématique, qui touche au fonctionnement des institutions. L'enjeu, pour celles-ci, est de pouvoir contrer les logiques de marché et technocratiques, et de soutenir d'autres finalités et approches des pratiques. Le référentiel, s'il est fondé solidement et est porté largement par des acteurs impliqués et par des structures institutionnelles, peut donc être un outil, un point d'appui efficace (et légitime) pour soutenir des pratiques émancipatrices.

Ces exemples de référentiels invitent donc à prendre en considération, dans la réflexion qui nous occupe, le processus d'élaboration des références, les acteurs qui sont mobilisés, leurs divers points d'appui (dont les savoirs de référence), les intentions, intérêts, rapports de force en présence, de même que les horizons de valeurs qui les sous-tendent, mais aussi les types d'usage qui en découlent ou en sont faits et leurs conséquences sociales.

## **Conclusions**

Les débats actuels autour des références du travail social ont mis en lumière un malaise très grand au sein du secteur, face à ce qui apparaît comme une rationalisation de type économique, imposée ou largement encouragée par les politiques publiques, d'inspiration néo-libérale. L'approche de Taylor a permis de mettre en évidence certaines sources profondes de cette rationalisation, plongeant au cœur de la modernité, et les facteurs qui l'ont poussée à devenir de plus en plus prégnante. Loin d'être pessimiste ou nostalgique, une telle grille de lecture permet de pointer un certain nombre de tensions au cœur des références et référentiels, montrant que plusieurs perspectives sont à l'œuvre, en lien avec des horizons de sens pluriels, en conflit les uns avec les autres. *D'indispensables horizons* : au-delà de son diagnostic, Taylor invite à une réflexion éthique et politique ambitieuse, en prise sur les pratiques, à contre-pied d'une éthique minimale qui serait simplement juxtaposée à la logique d'efficacité et d'efficience.

Les pistes de réflexion et d'action pour le travail social et la formation, envisageables sur une telle base, sont multiples. De nombreuses thématiques au cœur des débats actuels, comme celle des nouvelles formes de solidarité à inventer, celle du développement durable, ou encore celle de l'interculturel, peuvent être problématisées et réfléchies à partir d'un tel cadre de pensée qui articule différents niveaux d'analyse.

*Problématiser* les références (et référentiels) du travail social<sup>22</sup>, les *réexaminer* en lien avec les contextes d'action, mais aussi avec les horizons de sens partagés, qui soutiennent nos convictions « bien pesées », et donc donner place au *débat rationnel* sur ces questions apparaît comme un enjeu central dans les pratiques, pour lutter contre les dérives instrumentales (parfois masquées dans des discours normatifs), mais aussi contre le relativisme épistémologique et moral très en vogue aujourd'hui<sup>23</sup>. Cet enjeu renvoie à la question fondamentale de *l'identité*, comme l'a bien mis en lumière Taylor (1999), et donc du *professionnalisme*<sup>24</sup>. Face à un tel enjeu, l'identité professionnelle des intervenants ne peut se réduire à une « expertise », à partir de savoirs et compétences, de mise en œuvre de « bonnes pratiques » afin d'atteindre des résultats standardisés. A cette définition fonctionnaliste et instrumentale, au cœur des idéologies qui cherchent à s'imposer dans les terrains

---

<sup>22</sup> Les références *cognitives* et *normatives*, dans leur élaboration, dans le statut qu'on leur donne, ou encore dans leur usage.

<sup>23</sup> Taylor déconstruit cette position relativiste (essentiellement sur le plan moral) dans l'analyse du premier malaise de la modernité (l'individualisme), montrant à la fois les facteurs qui expliquent son succès, et ses dangers, lorsque la raison perd son rôle d'arbitre (Taylor, 1994, chapitre II et IV).

<sup>24</sup> Cf. Maroy, 2009, Maroy & Cattonar, 2002, Chauvière, 2007.

professionnels et dans les formations, on peut opposer une autre conception du professionnalisme, qui l'associe à la capacité collective des professionnels de négocier (avec l'État, les partenaires, les usagers) le contenu et les finalités de leur profession (Maroy, 2009). Cette deuxième définition, qui renvoie à ce qu'a été, historiquement, le mouvement de professionnalisation, est plus politique et insiste sur les capacités et le pouvoir (relatif) des professionnels de définir les finalités et le sens de leur activité, en lien avec des questions qui engagent leur éthique, et de gérer la complexité et la diversité des situations (idem, 222).

Les enjeux mis en évidence dans les pratiques et au cœur des identités professionnelles sont aussi des enjeux centraux de la formation des professionnels, et de la formation initiale en particulier. Ils impliquent de développer dans les formations, à travers et au-delà de l'apprentissage de compétences chez les étudiants, une approche consistante et *réflexive* de l'identité, des éléments constitutifs de notre culture moderne, et des enjeux sociétaux actuels. Cette approche doit être mise en rapport avec leur propre expérience, afin qu'ils puissent se situer, construire leur identité professionnelle, se positionner et agir de façon « sensée » et réfléchie.

Une telle orientation va à l'encontre des tendances dominantes dans l'enseignement et dans les formations du social aujourd'hui, qui deviennent plus instrumentales (Hubert, 2007). L'enjeu est donc de la maintenir comme exigence au cœur des dispositifs et de la logique des compétences<sup>25</sup>, en inventant des nouvelles modalités de mise en œuvre pédagogique, qui soient signifiantes pour les étudiants.

Carine Dierckx.

*Enseignante à l'ISFSC (Bruxelles) et à l'ISSHA (HERB, Mons), Professeur de Philosophie et d'Anthropologie, Maître de Formation Pratique.*

---

<sup>25</sup> En développant, notamment, la *compétence à problématiser les références du travail social* et à les mettre en débat !

## Repères bibliographiques

- ASTIER, I. (2007), *Les nouvelles règles du social*. Paris : PUF.
- AUTÈS, M. (2005), « Travail social et principes de justice », in ION, J. (dir.) *Le travail social en débat(s)*. Paris : La Découverte, 50-70.
- BARBIER, J.-M. (dir.) (1996), *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, Paris, PUF.
- BARREYRE, Y. (2007), « Penser la citoyenneté ou référencer l'autonomie ? » *Vie sociale*, 2, 79-92.
- BERTEN, A., DA SILVERA, P., POURTOIS, H., (dir.) (1997), *Libéraux et communautariens*. Paris : PUF.
- BOSMAN, C., GERARD, F.-M. et ROEGIERS, X. (dir.) (2000), *Quel avenir pour les compétences ?*, Bruxelles : De Boeck.
- CHAUVIÈRE, M. (2007), *Trop de gestion tue le social. Enquête sur une discrète chalandisation*. Paris : La Découverte.
- CHAUVIÈRE, M. (2006), « Les référentiels, vague, vogue et galère », in *Vie sociale*, 2, « Le temps des référentiels », 21-32.
- COLARDYN, D. (1996), *La gestion des compétences*. Paris : PUF.
- DE GAULEJAC, V. (2005), *La société malade de sa gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*. Paris : Seuil.
- DE LA FONTAINE, J. (2000), *Œuvres Complètes. Tome 1 : Fables choisies mises en vers*. Paris : Gallimard, La Pléiade (éd. originale, 1678).
- DE LABARTHE, O. (2006), « Les référentiels professionnels dans le champ du travail social », *Vie sociale*, 2, « Le temps des référentiels », 49-57.
- DEPREZ, A. (2002), « Compétences et qualifications. Mise en perspective et positions d'acteurs », *Discussion Paper*, 0208, Service des Études et de la Statistique, Ministère de la Région Wallonne.
- DESCOMBES, V. (2007), *Le raisonnement de l'ours et autres essais de philosophie pratique*. Paris : Seuil.
- DIERCKX, C. (1994), « Le travail social comme lieu d'une articulation entre connaissance et action : réflexions épistémologiques et politiques autour des rapports entre théorie et pratique ». *Annales Cardijn*, « Travail social et Philosophie ». Louvain-la-Neuve : Institut Cardijn.
- DUFRESNE, J. (2007), *Charles Taylor ou la passion du juste milieu*, Encyclopédie de l'Agora, [http://agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Charles\\_Taylor--Charles\\_Taylor\\_ou\\_la\\_passion\\_du\\_juste\\_milieu\\_par\\_Jacques\\_Dufresne](http://agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Charles_Taylor--Charles_Taylor_ou_la_passion_du_juste_milieu_par_Jacques_Dufresne)
- Formation Emploi*, « Les usages sociaux de la compétence », 99, juillet-septembre 2007.
- GENARD, J.-L. (2007), « Capacités et capacitation : une nouvelle orientation des politiques publiques ? » in CANTELLI, F. GENARD, J.-L., *Action publique et subjectivité*, Paris : L.G.D.I., Droit et Société, vol.46, 41-64.
- GISTINY, B. (2006), « La mise en question des paradigmes de l'action sociale », in *Vie sociale*, 2, « Le temps des référentiels », 9-19.
- GRIMALDI, Y., CHAUVIÈRE, M. (2005), *Démarches qualité et identité professionnelle en conflit. Quand le management par la qualité s'impose à des formateurs en travail social*. Paris : L'Harmattan.
- HUBERT, H.-O. (2007), « La formation a ses raisons que la raison ignore : raison technique ou herméneutique, instrumentale ou réflexive ? » Actes du 2<sup>o</sup> congrès international des formateurs en travail social et des professionnels de l'intervention sociale, Namur. [http://www.congres2007.org/pages/actes\\_pdf/Hubert\\_Hugues\\_Olivier.pdf](http://www.congres2007.org/pages/actes_pdf/Hubert_Hugues_Olivier.pdf)
- ION, J. (dir.) (2005), *Le travail social en débat(s)*. Paris : La Découverte.

- LAFOREST, G., DE LARA, P. (dir.) (1998), *Charles Taylor et l'interprétation de l'identité moderne*, Paris : Cerf.
- LE BORTEF, G. (1994), *De la compétence. Essai sur un attracteur étrange*. Paris : Ed. d'Organisation.
- LESSARD, C. & al. (2004), *Quels savoirs pour enseigner ?* Bruxelles : De Boeck Université. *L'Observatoire*, 41 (2003/2004), dossier « Formation des assistants sociaux et réalités professionnelles ».
- MAROY, C. (2009), « Enjeux, présupposés et implicites normatifs de la poursuite de l'efficacité dans les systèmes d'enseignement », in DUMAY, X. & DUPRIEZ, V. (dir.), *L'efficacité dans l'enseignement. Promesses et zones d'ombres*, Bruxelles : De Boeck., 209-224.
- MAROY, C. & CATTONAR, B. (2002), « professionnalisation ou déprofessionnalisation des enseignants ? Le cas de la Communauté française de Belgique ». *Cahiers de recherches du Girsef*, 18.
- POLANYI, K. (1983), *La Grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, traduit de l'anglais par Catherine Malamoud et Maurice Angeno, Paris : Gallimard (éd. originale, 1944).
- PERRENOUD, P. (2001), *Construire un référentiel de compétences pour guider une formation professionnelle*, [http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php\\_main/php\\_2001/2001\\_33.html](http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2001/2001_33.html)
- PUYUELO, R. (dir.) (2001), *Penser les pratiques sociales. Une utopie utile*, Paris : Erès.
- ROMAINVILLE, M. (2006) Conclusions de la journée d'études « *La logique des compétences, chance ou danger ? Vers un cadre de qualification dans l'enseignement supérieur* », Bruxelles.
- SOULET, M.-H. « Une solidarité de responsabilisation ? » in ION, J. (dir.), *Le travail social en débat(s)*. Paris : La Découverte, 86-103.
- TARDIF, J. (1996), « Le transfert de compétences analysé à travers la formation de professionnels », in MEIRIEU, Ph., DELEVAY, M., DURAND, C. et MARIANI, Y. (dir.) *Le concept de transfert de connaissances en formation initiale et en formation continue*, Lyon, CRDP, pp. 31-46.
- TAYLOR, C. (1994), *Le malaise de la modernité*, traduit de l'anglais par C. Melançon, Paris : Cerf, Humanités (éd. originale, 1991).
- TAYLOR, C. (1997), *La liberté des modernes*, textes rassemblés et traduits de l'anglais par P. De Lara, Paris : PUF (éd. originales de 1971 à 1985).
- TAYLOR, C. (1998), *Les sources du moi*, traduit de l'anglais par C. Melançon, Paris : Seuil (éd. originale, 1989).
- VIELLE, P., POCHET, P., CASSIERS, I. (2005), *L'État Social Actif. Vers un changement de paradigme ?* Pieterlen (Suisse) : P.I.E. - Peter Lang.
- Vie sociale*, 2 (2006), revue du Cedias, « Le temps des référentiels ».